

Assemblée Générale annuelle 2015

Procès-verbal

La réunion de l'Assemblée générale de l'année 2014 s'est tenue le 29 avril 2015 à la Maison des associations du 14^{ème} arrondissement de Paris. L'ordre du jour a été approuvé et suivi par l'ensemble des participants.

Le nombre des adhérents présents et des pouvoirs reçus a atteint le quota fixé par les statuts de l'association.

Des partenaires de l'Association tels Patrick Raynaud de STATION ENERGY SENEGAL, Nolwen Buvat de Lygo, ont assistés à la réunion.



La présidente rappelle l'objet de l'association, ses statuts et la reconnaissance d'« intérêt général » qui permet la défiscalisation des cotisations et dons.

L'association fête en novembre 2015 ses 10 ans et peut être fière des actions accomplies, des rencontres et des amitiés nouées à l'occasion des voyages solidaires et des missions sur place.

Le contexte politique, économique et social est en cours d'évolution au Sénégal comme en France, même si les raisons en sont très différentes, et l'association sera amenée à s'adapter tout en restant fidèle à ses objectifs.

Au cours de l'année 2014, les objectifs concrets ont été précisés et sont résumés dans le slogan suivant « Le village au cœur du développement ».

L'ensemble des choix et décisions ont et seront prises dans l'intérêt des populations rurales en impliquant au maximum les autorités locales et la solidarité entre les habitants de M'Bour et les villages de brousse.

Bilan 2014

A Samaane les actions se sont terminées en septembre 2014, avec la fin du financement du cycle de 3 ans d'alphabétisation fonctionnelle ; une formation à la saponification clôturait les cours.

Le projet Santé à Samaane (en partenariat avec la Fondation CNP Assurances) s'est conclu avec l'équipement en électricité solaire du Poste de Santé de Louly N'Dia dont relève maintenant la case de santé de Samaane ; ce poste créé récemment est proche du village et permet aux femmes de Samaane de s'y rendre facilement pour le suivi des grossesses, pour les accouchements et surveillance des jeunes enfants.

Des séances de vaccination peuvent être organisées ponctuellement dans la case de santé de Samaane à l'initiative de l'infirmier chef de poste (ICP) avec le soutien de l'Assistant sanitaire communautaire (ASC).





La vie de Samaane a beaucoup évoluée depuis 10 ans, même si les villageois n'ont pas exploité autant que l'association l'espérait la mise en place de la case de santé et du périmètre agricole. Toutefois les structures sont en place et en état d'être utilisées.

A Nianiar (village rural à 4 km de Samaane), l'association a démarré fin 2014 une nouvelle classe d'alphabétisation fonctionnelle. Marie-Louise SENE a ajouté le rôle de « facilitatrice » à ses multiples fonctions et responsabilités au sein du village.



Le projet MIL SOLEILs s'est concrétisé grâce au partenariat avec le CEGEP de Sherbrooke qui a permis de doter un quartier de l'agglomération de Popenguine, d'un prototype de moulin à mil à énergie solaire grâce aux panneaux solaires achetés par l'association auprès de KAYER (entreprise sénégalaise).

Le test a pu se dérouler grâce à la supervision de Louis-Étienne Diouf et de Enda Madesahel.



Toutefois l'usage du moulin à mil reste très confidentiel du fait des habitudes des femmes de Popenguine qui souhaitent moudre tôt le matin alors que l'installation n'est opérationnelle que lorsque le soleil est plus haut sur l'horizon.

Ce constat a justifié de la part du Cegep la construction d'un nouveau moteur mis en place en mai 2015, plus performant.

En octobre 2014, l'association a rencontré un fondateur de l'entreprise STATION ENERGY (siège à Paris 14°) qui, au Sénégal a une filiale spécialisée dans l'équipement énergétique solaire, en particulier en milieu rural.

Un accord de partenariat a été signé pour permettre le transfert de compétence entre le Cegep et STATION ENERGY SENEGAL, le suivi logistique et technique du projet MIL SOLEILs sur place et la fourniture de panneaux solaires pour un nouveau moulin à mil à installer en brousse dans des conditions d'usage villageoises.

Le projet de conception de plans par l'Université de Montpellier, s'est terminé fin juin 2014, la présidente a pu rencontrer les élèves et leur professeur qui ont travaillé sur le projet et ont rendu un rapport technique qui a été communiqué au Cegep et à STATION ENERGY.



En France, l'association a été présente et active au Salon des solidarités qui s'est tenu durant 3 jours au Parc des expositions de la porte de Versailles et a participé au Trophée des Innovation avec le projet de moulin à mil à énergie photovoltaïque.

Ce fut l'occasion de rencontres et d'échanges enrichissants qui pourront être réactivés dans un second temps ; en particulier l'Association a rencontré des représentants de la Mairie de Paris et une écoute favorable de la part de la Fondation EDF pour le projet MIL SOLEILs.



L'opération microDon a été renouvelée en octobre 2014 ainsi que la tenue d'un stand dans les 3 sites de CNP Assurances à l'occasion de la semaine du développement durable, permettant le recueil de fonds propres.

Comptes 2014 et budget prévisionnel 2015

Les comptes 2014 sont approuvés à l'unanimité. Les dépenses ont pu être réalisées sur les avoirs de l'association, sans nécessité de nouveaux financements en 2014.

De nombreux frais de mission sont directement réglés par les membres de l'Association qui en abandonne le droit à remboursement, en particulier le vol Paris-Dakar AR.



Le budget 2015 projeté et discuté est approuvé à l'unanimité :

- soutien scolaire de l'école primaire de Samaane
- alphabétisation dans les villages de Nianiar et Aga Biram
- opération MIL SOLEILS à Aga Biram avec STATION ENERGY

Le montant des cotisations reste inchangé à 30 € par personnes, 50 € par foyer fiscal.

La participation des amis sénégalais aux actions de l'association sera encouragée grâce à l'instauration d'une cotisation de base à 4 000 Cfa et de 10 000 Cfa pour les membres bienfaiteurs.

Louis-Étienne Diouf est chargé de coordonner le recueil des cotisations.

Une recherche de financement doit être initiée en 2015 pour assurer la pérennité, en 2016/2017, des actions engagées ; l'appel à projet de l'Agence des micro-projets de la Guilde du Raid doit être finalisé pour fin septembre 2015.

Le conseil d'administration est inchangé (élections du 26/2/2014) : Zoé Juan et Marie-Hélène Mallet, membres fondateurs, Louis Michel Jausions, Laure Pertus, Annie Queindec et Marie-Thérèse Abela, membre d'honneur et conseiller de l'Association.

Louis-Etienne Diouf est nommé membre représentant de Association Samaane Sénégal, au Sénégal.

Présidence : Marie-Hélène Mallet, Secrétariat général : Laure Pertus, Trésorière : Annie Queindec,

Compte-rendu de mission

Un rappel rapide des missions **2014** est fait, rappelant la visite de Samaane, Nianiar, Popenguine et Aga Biram en **avril, puis en mai 2014**, l'installation du prototype à Popenguine avec l'équipe québécoise et la signature de l'accord avec l'Inspection départementale de l'éducation et de la formation (IEF2 de M'Bour) pour le soutien du programme d'alphabétisation fonctionnelle au sein de villages de brousse, sur le modèle de ce qui a été fait à Samaane.

La mission d'**avril 2015** est présentée par Arnaud Queindec avec de nombreuses illustrations, en particulier :

- à Samaane où nous avons constaté la compétence des femmes en saponification et en préparation d'huile de graines de Moringa pour Enda Madesahel,
- à Nianiar où Marie-Louise Sene mène la classe d'alphabétisation en Sérère avec rigueur, dynamisme et enthousiasme,
- à Aga Biram avec Astou Faye où la visite du village a permis de trouver la meilleure localisation du moulin à mil.



Le village au coeur du développement
2015/2016 : opération MIL SOLEILS

Pour son 10^e anniversaire, Association Samaane Sénégal s'engage toujours plus pour les villages de brousse au Sénégal, en :

- soutenant de nouveaux programmes d'alphabétisation des femmes
- coordonnant un partenaire pour la construction et la diffusion de moulins à mil à énergie solaire.

Adhésion ou don

Nom _____ Prénom _____
Courriel _____ @ _____
Adresse postale _____
Code Postal _____ Ville _____
Téléphone (numéro) _____
Je joins ma contribution à l'Association Samaane Sénégal

Fait à : _____ Signature _____
Le : ____ / ____ / 201__

Cotisation annuelle

membre adhérent France :	30 €
membre adhérent Afrique :	4 000 cfa
ou foyer fiscal :	50 € / 10 000 cfa

Don _____ €

Un justificatif vous sera adressé pour bénéficier d'une réduction d'impôt selon les règles fiscales en vigueur
Exemple : la cotisation de 50 € vous revient à 17 € après déduction fiscale

Cotisez en ligne sur le site : villagesamaane.net

Projets 2015

Les membres de l'association présents approuvent à l'unanimité la proposition du bureau d'installer le prochain moulin à mil solaire à **Aga Biram** et d'accompagner les villageois en finançant 2 classes d'alphabétisation sur 2 ans ½.

L'association fait une avance à l'association de développement d'Aga Biram pour l'achat du matériel nécessaire à la construction du local destiné à recevoir le moulin à mil et les panneaux solaires ; les habitants seront mis à contribution pour fournir main d'œuvre, sable, eau et les matériaux locaux.

STATION ENERGY SENEGAL suivra et conseillera les travaux de construction et veillera, par une sensibilisation et une formation, à l'appropriation du matériel par les usagers.

Parallèlement les cours d'alphabétisation se poursuivent à **Nianiar** en incitant les bénéficiaires à imaginer des projets personnels au décours de la formation qui clos le cycle d'alphabétisation fonctionnelle.

A Samaane, l'Association continue uniquement à soutenir l'équipement en petit matériel scolaire de l'école primaire de Samaane grâce aux actions solidaires « Cévennes Sénégal » des collégiens de Villefort (Lozère).



A Popenguine, un point sur le test sera fait en novembre 2015 pour juger de l'intérêt technique de ce nouveau prototype et de la pertinence de laisser le matériel testé à Popenguine.

A priori l'énergie solaire ne semble pas la plus adaptée pour les femmes de cette agglomération qui peuvent facilement avoir recours à des moulins électriques branchés sur la distribution urbaine ou acheter directement la farine de mil ou de maïs.

Il est possible que l'ensemble du matériel (moulin, moteur et panneaux solaires) soit récupéré au nom de l'association par STATION ENERGY SENEGAL pour être placé dans un village de brousse qui pourrait bénéficier plus utilement de cet équipement.

En France, l'association continuera à être présente lors de manifestations proposées par les maisons des associations de 6° et 14° arrondissements sur les vides greniers, forum des associations...



A l'occasion de ses 10 ans l'association invitera ses membres à une soirée conviviale avec participation financière des participants.

Et suivez-nous sur le site :
villagesamaane.net